



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MEUSE

Service de la communication interministérielle  
pref-communication@meuse.gouv.fr

Bar-le-Duc, le 9 novembre 2017

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Lancement de la concertation pour la Police de Sécurité du Quotidien dans le département de la Meuse

Avec la Police de Sécurité du Quotidien, le Gouvernement s'est engagé dans une évolution des missions de la police et de la gendarmerie pour répondre à la première préoccupation des français : la sécurité.

Aujourd'hui, malgré l'engagement de nos forces de sécurités intérieures, certains de nos concitoyens sont en perte de confiance en la capacité de l'Etat à les protéger. Comme l'a souligné le Président de la République dans son discours du 18 octobre, l'insécurité ressentie par nos concitoyens provient autant de la menace terroriste que des infractions commises au quotidien.

La sécurité du quotidien, c'est lutter contre tout ce qui fait naître un sentiment d'insécurité chez nos concitoyens et qui leur donne l'image de l'impuissance publique : les cambriolages, les infractions routières, les implantations et campements illicites, les rodéos sauvages, les occupations des halls d'immeubles, les incivilités dans la rue et dans les transports, ou le harcèlement de rue pour les femmes.

Pour répondre à cette ambition, cet impératif doit aujourd'hui être replacé au cœur de la mission confiée à la police et à la gendarmerie autour de trois fondamentaux : la satisfaction des besoins des usagers, leur protection et la résolution de leurs problèmes.

Gérard COLLOMB, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, a souhaité pour ce faire donner la parole à l'ensemble des policiers et des gendarmes pour s'assurer que « l'évolution de leurs missions sur le terrain soit au plus proche de leurs besoins et de leurs attentes ».

**Muriel Nguyen, préfète de la Meuse lancera**

**le 16 novembre 2017 à 17h30 à la préfecture de la Meuse**

**une large concertation qui aura pour objectif de permettre aux forces de l'ordre et aux partenaires locaux (élus, autorités administratives et judiciaires, polices municipales, réseaux de transports, bailleurs et services sociaux, entreprises de sécurité privée, associations, commerçants) du département de la Meuse de donner leur avis et de mettre en avant leurs retours d'expérience sur le terrain via des réunions de proximité.**

Un tour image sera organisé en début de réunion.

Par ailleurs, la préfète de la Meuse participera à deux réunions de concertation :

- à la gendarmerie de Bar-le-Duc le 24 novembre 2017
- au commissariat de Bar-le-Duc le 23 novembre 2017

Suite aux résultats de cette concertation, de nouveaux dispositifs et de nouvelles méthodes de travail seront expérimentés, à partir de janvier 2018, dans une série de territoires reflétant la diversité du pays et de ses problématiques (quartiers urbains, zones péri-urbaines, territoires ruraux), dans l'hexagone et outre-mer.

Pour rappel, comme l'a indiqué Gérard COLLOMB, ministre d'État, ministre de l'Intérieur, dans son discours du 28 octobre à La Rochelle, la Police de Sécurité du Quotidien devra répondre à 5 grands objectifs pour renforcer l'efficacité des forces de l'ordre dans leur quotidien.

- Une police « sur-mesure » qui apportera à chaque territoire de métropole et d'outre-mer la réponse la plus adaptée pour restaurer la tranquillité,
- Une police et une gendarmerie connectée pour plus d'efficacité et plus de facilité,
- Une police respectée avec des agents mieux équipés et mieux protégés
- Une police partenariale qui travaillera avec tous. Les acteurs, publics ou privés, doivent travailler ensemble, et pas côte à côte
- Une police recentrée sur ses missions premières.